



Lac-Mégantic

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE

LE MARDI 16 AVRIL 2019, À 19 H 30

À LA SALLE J-ARMAND DROUIN DE L'HÔTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE ET ADOPTION

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. PROCÈS-VERBAUX ET AUTRES

- 2.1 Approbation du procès-verbal
- 2.2 Rapport de la Commission de la Famille et des Aînés

3. TRAVAUX PUBLICS

- 3.1 Adoption de la Politique concernant le développement de nouveaux secteurs résidentiels
- 3.2 Appel d'offres 2019-05 – Nettoyage des conduites d'égouts par haute pression, nettoyage de puisards et inspection caméra

4. ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

- 4.1 Avis de motion, présentation et dépôt – Règlement n° 1826 décrétant des travaux de démolition du bâtiment situé au 4790, rue Dollard

5. ENVIRONNEMENT

- 5.1 Installation d'une station de nettoyage pour la Ville de Lac-Mégantic – Programme accès aux plans d'eau pour la pêche récréative
- 5.2 Appel d'offres 2019-09 – Collecte, transport et disposition des boues de l'usine d'épuration

6. SÉCURITÉ INCENDIE

- 6.1 Remplacement des pneus – véhicule d'élévation # 447 – Service de sécurité incendie
- 6.2 Réhabilitation des sols – Les Services EXP inc.

7. LOISIRS-CULTURE ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

8. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 8.1 Acte de vente – Lot 6 074 240 du cadastre du Québec – Mécanique Industrielle M. Fredette inc.

9. URBANISME, DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE ET FAMILLE

- 9.1 Commission de protection du territoire agricole du Québec – voie de contournement ferroviaire – Dossier 423175
- 9.2 Commission de protection du territoire agricole du Québec – Lot 3 108 628 du cadastre du Québec (M. Mario Blais)
- 9.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 3576, rue Agnès (M. Marc Chenel)
- 9.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 5022, boulevard des Vétérans (M. Claude Isabel)
- 9.5 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 4901, rue Laval (M. Carl Audet)
- 9.6 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 4855-4859, rue Laval (M^{me} Chloé Lina)
- 9.7 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 3600, rue Laval (Les Rôtisseries Yves Vincent inc.)
- 9.8 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 4466, rue Laval (M. Sébastien Brochu)
- 9.9 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 5450-5470, rue Frontenac (Centre d'habitation et d'initiatives communautaires du Granit)

10. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

- 10.1 Approbation des comptes et des salaires
- 10.2 Adoption du Règlement n^o 1837 modifiant le Règlement n^o 1394 concernant la délégation, le contrôle et le suivi budgétaire
- 10.3 Liste des personnes engagées
- 10.4 Coopérative du Marché Public de Lac-Mégantic – autorisation
- 10.5 Adoption de la Politique concernant l'affichage sur le panneau numérique de la Ville de Lac-Mégantic
- 10.6 Destruction de documents
- 10.7 Responsable services à la clientèle et administratif à la Baie-des-Sables – engagement
- 10.8 Agent de projets – Bureau de reconstruction du centre-ville – Engagement
- 10.9 Inauguration du Concerto
- 10.10 Subventions
- 10.11 Assises 2019 de l'Union des Municipalités du Québec
- 10.12 Présentation et dépôt du projet de Règlement n^o 1841 modifiant le Règlement n^o 1832 concernant la tarification municipale, pour les biens, activités et services
- 10.13 Autorisation d'emprunt temporaire

10.14 Programme de supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis – Société d’habitation du Québec

10.15 Projet Le Concerto – subvention

10.16 Négociation de la convention collective - Mandat

11. CENTRE-VILLE DE LAC-MÉGANTIC

11.1 Procédures d’enregistrement – Règlement n° 1839 décrétant des travaux d’aménagement de l’Espace de mémoire et un emprunt de 458 980 \$ à cette fin

12.- DOCUMENTS REÇUS

13.- FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

13.1 Vote de félicitations – Prix Régis-Laurin – CHIC du Granit

14.- PÉRIODE DE QUESTIONS

15.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU’UNE SÉANCE D’INFORMATIONS EST TENUE AVANT CHAQUE SÉANCE DU CONSEIL À LA SALLE J.-ARMAND DROUIN DE L’HÔTEL DE VILLE, ET CE, À PARTIR DE 18 H 45.

NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LE SITE INTERNET OU LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE POUR CONNAÎTRE LE SUJET DE LA SÉANCE D’INFORMATION